

**Compte-rendu de la « commission de contrôle des élections »
du jeudi 17 mars 2022 à 18h30, à la Mairie.**

Convocations envoyées : le 5 février 2022

Affichage aux panneaux : le 1^{er} mars 2022

Vu le code général électoral et notamment l'article 19

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept mars à dix-huit heures trente minutes, les membres de la commission de contrôle des listes électorales, sous la présidence de Mme GAZAR Chloé.

Présents : 2 membres

- ❖ Madame GAZAR Chloé, Conseillère municipale
- ❖ Madame FERREIRA GONCALVES Aline, déléguée du Tribunal Judiciaire

Invité :

- ❖ Monsieur Ludovic GORINE, Maire

Absentes :

- ❖ Madame DOZINEL Christine, déléguée titulaire de l'Administration
- ❖ Madame DARTUIS Nathalie, déléguée suppléante de l'Administration

**En raison de l'absence d'un membre
le quorum n'a pas été atteint.**

**La commission de contrôle
des listes électorales
n'a pas accompli sa mission**

Mme GAZAR <i>Conseillère municipale</i>	Mme DOZINEL <i>Déléguée de l'Administration</i>	Mme FERREIRA GONCALVES <i>Déléguée du Tribunal Judiciaire</i>
	Absente	